L'ABEILLE.

CONDITIONS :

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrerages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de quinze lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix roisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera eçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

A LOUER

Pour l'espace de quelques années.

UNE JOLIE MAISON de campagne, à une lieue de la ville, au faubourg Plaisance; elle consiste en 4 arpens de superficie, entourée en pieux debouts, les établissemens y sont complets, consistant en deux maisons neuves briquetées entre poteaux, l'une de six petits appartemens et l'autre d'un seul, ayant chacune une galerie sur le devant; d'une cuisine avec un four à pain et quatre chambres à domestiques attenant; d'un magasin, d'une écurie pour 24 animeaux; d'un poulaillier avec sa basse-cour et d'un pigeonnier audessus et d'autres petites cabanes nécessaires, telles que chambre à bain avec sa grande chaudière et cheminée, dessus la dite, sont quantité d'arbres fruitiers en rapport, le pâturage y est considérable et excellent, la cyprière communale fournit quantité de bons bois à brûler pour son usage et l'on jouit d'une grande batture sur laquelle on a droit. Les avantages qu'offrent ce local sont considérables, tels que de pouvoir y tenir une vacherie, et la proximité de la ville pour la vente du laitage et du jardinage.

S'adresser au café de Messrs. Merle & Girodeau. 15 sept—15

A LOUER.

Une petite **MAISON A ÉTAGE**, sise sur un vaste emplacement, rue de l'Esplanade, encoignure Bourgogne, maintenant occupée par le docteur Dubuisson : S'adresser à

G. MONTAMAT,
8 sept Rue Ste.-Anne, No. 51.

IL a été perdu par le sous-signé un CERTIFICAT, de douze actions de la Compagnie d'Assurance des Négociants, portant le No 106. Les personnes qui pourraient l'avoir trouvé sont priées de le remettre au bureau de la compagnie
13 sept—3,1pm E. BERTUS.

COUR DE PAROISSE—POUR LA VILLE ET PAROISSE DE LA NELLE.-ORLÉANS.—*Le 5 septembre* 1831.—Présent l'honorable J. Pitot juge.—*Dans l'affaire de Ths. Lang contre ses créanciers.*—Sur lecture et enrégistrement de la pétition et du bilan supplémentaire dans cette affaire. Il est ordonné de nouveau par la cour, que les créanciers du pétitionnaire comparaissent en pleine cour, mardi le 27ème. jour de septembre courant, pour déduire les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles la demande du pétitionnaire ne lui serait pas accordée et en même tems toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés demeurent suspendues.

Extrait des minutes,
F. BUISSON,
10 sept.—3,1ps Dép. Greffier.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.

COUR DE PAROISSE POUR LA VILLE ET PAROISSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—*Présent l'honorable J. Pitot juge.—Bernardo Silva contre ses créanciers.*—La cession de biens du pétitionnaire dans cette affaire est acceptée par la cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné par la Cour, qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'office de Hugues Pédescleaux, notaire public, le mercredi 21 de septembre courant, pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire; et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues,

Nelle.-Orléans, le 8 septembre 1831.
Par ordre de la Cour.
10 sept—3,1ps F. BUISSON, dép. Greffier.

GRAISSE, Langues de Buffle, &c. 130 frequins graisse fraiche; 32 demi-baril bœuf, *mess*, à l'usage des familles; quelques douzaines de langues de buffle: Aussi, quatre paires roues de charettes assorties, de Philadelphie, à vendre par,

DUCROS & MORPHY,
10 sept. rue de la Levée, No. 15.

AVIS.—Les soussignés offrent à vendre la cargaison du brick *Oromaze*, venant de Marseille, consistant en :

600 Bques. de vin,
738 Paniers d'huile,
200 Demi dito.,
50 Tierçons de vin sec, dito. Madère, de Marseilles,
100 Paniers de Champagne,
50 Demi dito. dito.
100 Csses. fruits au vinaigre, assortis,
50 dito. Olives farcies,
100 Pobans de Pruneaux,
100 Caisses fruits à l'eau-de-vie,
2 Jarres de Saucissons,
125 Paniers Vermicelle,
5 Jarres de Saucissons,
757 Caisses vin Muscat de Frontignan.

Le tout très frais et ayant droit au *drawback*.
C. OGER & CO,
6 sept—3 Rue Toulouse No. 17.

TRAITES sur Paris et New-York, à vendre par
3 sept. F. PERRET, Rue Toulouse, No. 62.

CHAUX de Thomastown—300 barils chaux de Thomastown, en bon ordre, en débarquement du brick Hazard, pour vendre à bord,—s'adresser à
1er. sept. STETSON & AVERY.

CHANDELLES—50 boites blanc de baleine, 4s. 5s. et 6s., en débarquement du brick Hazard, à vendre par
1er. sept. STETSON & AVERY.

Nouvelle agréable pour les Dames.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Adventure, de Liverpool, et offrent à vendre des aiguilles de première qualité, assorties par 100 en petites boites de maroquin, également des ciseaux de toutes les grandeurs. Connaissant la fraude qui se commet journellement dans ces articles par leur imitation, les soussignés ont pris toutes les peines possibles pour ne pas être trompés et peuvent garantir entièrement les premières de la fabrique de Hemming et les dernières de Rogers & Son's, toutes deux avouées les premières du monde,

E. JOHNS & CO.
Rue de Chartres, no. 113, entre celles de St. Louis & Conti. 1er. sept.

AVIS.—Les soussignés ayant formé une société, sous la raison de *Ducros & Morphy*, préviennent leurs amis et le public qu'ils ont en leur magasin, No. 13, rue de la Levée, vis-à-vis la Douane, un assortiment complet de GROCERIES, vins et liqueurs &c. qu'ils vendront aux prix les plus modérés.

La ALFRED DUCROS.
1 sep—6] ERNEST MORPHY.

PENDANT son absence momentanée du pays, M. JACOB R. WOLFF a confié la direction de ses affaires aux soussignés.
10 août PERRET & CHARBONNET.

LOTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES.

16ème. CLASSE DE 1831.
Le tirage aura lieu le Samedi 24 Sept.

GROS LOT

10,000 Piastres!!!!

1	LOT DE	$ 3,000	$ 3,000
1	" "	1,500	1,500
1	" "	1,000	1,000
1	" "	800	800
1	" "	623	623
6	" "	500	3,000
6	" "	300	1,800
6	" "	200	1,200
156	" "	50	7,800
156	" "	20	3,180
624	" "	8	4,992
7800	" "	4	31,200

PRIX DES BILLETS

BILLETS ENTIERS.....$ 4
DEMI BILLET..... 2
QUARTS DE BILLET..... 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de **SEIZE PIASTRES** :—demis et quarts en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET,
13 sept *Directeur.*

ANIMAUX ÉPAVES.

LE public est prévenu qu'il se trouve sur l'habitation de Mr. Ludger Fortier, les animaux suivans :

Une *VACHE* sagne, ayant une cloche au cou, marquée à la cuisse gauche d'une marque espagnole.

Une *VACHE* rouge et blanche, marquée à la cuisse gauche BB. et une marque illisible.

Une *VACHE* noire, ayant une corne cassée, le dessous du ventre blanc, marquée à la cuisse droite EV.

Un *CHEVAL* alezan brûlé, le front blanc, les deux pieds de derrière et un devant blancs, marqué à la cuisse gauche d'une marque espagnole et à l'épaule droite FO.

Une *JUMENT* baie, marquée à la cuisse gauche d'une marque espagnole.

Une *JUMENT* rouge foncé, marquée à l'épaule droite JC. et à la cuisse gauche VL.

Une *JUMENT* sagne front blanc, marquée sur l'épaule droite dld. renversés, aux cuisses droite JC. et à la cuisse gauche VL.

Une *CHEVAL* entier, rouge, estropié, front blanc sans marque.

Un *CHEVAL* entier, gris, crins et queue noirs sans marque.

Un *CHEVAL* bai, ayant une étoile au front ferré de devant, sans marque.

☞ Les personnes à qui peuvent appartenir ces animaux, sont priées de les réclamer et de payer les frais de savanne et d'imprimerie. Si huit jours après la dernière publication, qui se trouve le samedi 1er. octobre prochain, ces animaux n'étaient pas réclamés, ils seront vendus ledit jour, sur les lieux, à 4 heures de l'après-midi, conformément à la loi.

Paroisse Jefferson, le 6 sept. 1831.
GL. DESCHAPELLES.
10 sept—3,1ps. Syndic.

ANIMAUX ÉPAVES.

LE public est prévenu qu'il se trouve sur l'habitation de M. Ludger Fortier, les animaux suivants :

Une *VACHE* brune, ayant beaucoup de blanc, une corne renversée, sans marque apparente;

Une *VACHE* rouge, ayant le dos et le dessous du ventre blancs, une marque illisible à la cuisse gauche :

Une *VACHE* blanche et noire, avec son suivant, sans aucune marque;

Une *VACHE* rouge, avec son suivant, ayant à la cuisse gauche une marque illisible;

Une *TAURE* noire, marquée à la cuisse gauche J. D.

Un *CHEVAL* canelle, ayant à la cuisse gauche une marque espagnole;

Une *JUMENT* baie, ayant la queue coupée, sans aucune marque;

Une *MULE* brune, marquée à la cuisse gauche J B U. (et une marque au-dessous de ces lettres);

Un *MULET* noir, ayant aux cuisses des marques espagnoles;

Un *MULET* noir-clair, ayant à la cuisse gauche une marque espagnole;

Une *MULE*, de même couleur, marquée à la cuisse gauche J B et une marque espagnole;

Une *MULE* brune, borgne, ayant une marque espagnole à la cuisse gauche;

Une *JUMENT*, sous poil alezan, sans aucune marque;

Un *CHEVAL* bai, ayant le front et les quatre pieds blancs, marqué à l'épaule gauche I R;

Une *POULICHE* noire, marquée à la cuisse droite R B;

Un *CHEVAL* entier, canelle, front blanc, sans marque;

Une *JUMENT*, sous poil alezan, marquée sur la cuisse droite J. B. S.;

Un *CHEVAL* bai, ayant une etoile au front, et à la cuisse droite une marque espagnole;

Un *CHEVAL* blanc, marqué Z à la cuisse gauche;

Une *JUMENT* canelle, front blanc, marquée P M sur la cuisse gauche.

Une *MULE* noire, marquée à la cuisse droite AP, à la gauche une marque espagnole, et à l'épaule gauche R;

☞ Les personnes à qui peuvent appartenir ces animaux, sont priées de les réclamer, et de payer les frais de savanne et d'impression. Si huit jours après la dernière publication, (qui se trouve vendredi, 23 septembre) ces animaux n'étaient pas réclamés, ils seront vendus le dit jour, sur les lieux, à 4 heures de l'après-midi, conformément à la loi.

Paroisse Jefferson, 31 aout 1831.
G. DESCHAPELLES,
3 sep—3,1ps Syndic.

500 ROULEAUX corde d'emballage du Kentucky, à vendre par
3 sept STETSON & AVERY.

FARINE FRAICHE.—100 bls. farine fraiche, de froment de qualité supérieure, reçus par le bateau-à-vapeur Tippecanoe, de Louisville, et à vendre par P. M. TOURNÉ
25 août rue de la Nouvelle-Levée no. 15.

AVIS—Tabac en feuille (Buelta Abajo) jus de citrons frais, et cigarres de la Havane, maintenant en débarquement de la goëlette Tita, et à vendre par

VICTOR DE LA COVA
23 août—4 rue St. Louis, No. 43.

CAMPÊCHE—45 tonneaux bois de Campêche, en débarquement de la goëlette Sally & Betsey, à vendre par
30 août J. W. ZACHARIE & CO.

TABAC—550 boucauts tabac du Kentucky, consistant en première qualité, seconde qualité et croisés, à vendre par
27 août J. W. ZACHARIE & CO.

RECU de Tampico et à vendre par les soussignés, 40 balles salsepareille 1re. qualité.
27 août TUYES & CO.

PRIME SUGAR, 220 hhds. prime sugar for sale by S. C. BELL.

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le lundi, 10 octobre prochain, à la bourse de Hewlett, à midi, par ordre de la Cour des Preuves de la Paroisse St.-Landry et de la Cour des Preuves de cette ville, les propriétés suivantes :

1o. **UN LOT DE TERRE** situé en cette ville, mesurant 25 pieds face à la rue Conti, sur 33 pieds de profondeur, entre les rues Bourgogne et des Remparts, ensemble les édifices :—Dépendant de la communauté de Sr. Francisco A. Neda et feu Dme. Marie Gravelle, son épouse;

2o. **UN AUTRE LOT DE TERRE** situé à l'encoignure des rues Bourgogne et Conti; adjoignant le lot ci-dessus décrit; mesurant 35 pieds de face à la rue Conti; sur 33 pieds de face à la rue Bourgogne; dépendant de la succession de feue Marie Lacaye Ve. Gravelle et appartenant pour un tiers à celle de la dite feue Dme. Neda; ensemble les batisses &a. (Le tout mesure française.)

CONDITIONS :—6, 12 et 18 mois de terme; billets par coupons endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale;

Les actes de vente seront passés en l'étude de Mr. Octave de Armas, not. pub., aux frais des acquéreurs. 8 sept.—10,2ps

PAR F. DUTILLET,

IL sera vendu, en vertu d'un *ordre de l'honoble* Cour des Preuves dans et pour cette ville et paroisse d'Orléans, en date du 20 août courant, les biens dépendants de la succession de feu ANTONIO DE SILVA, dit GONZALES le 24 Septembre prochain, à l'heure de midi, à la bourse de Hewlett, savoir:

1o. **UN LOT DE TERRE** situé à l'encoignure des rues de la Douane et de la Levée mesurant 53 pieds 9 pouces ¾ de face à la rue de la Levée, sur 63 pieds 11 pouces ¼ de face à la rue de la Douane; et les édifices y construits;

2o. **UN AUTRE LOT DE TERRE** situé rue St.-Philippe, entre les rues Dauphine et Bourgogne, mesurant trente pieds de face à la dite rue St.-Philippe, sur cent cinquante pieds de profondeur, ensemble les édifices;

3o. SARAH, négresse de 36 ans, un peu blanchisseuse et repasseuse; un peu adonnée à l'ivrognerie.

4o. ROSE, négresse africaine, depuis son bas-âge dans ce pays; âgée de 40 ans; marchande, un peu blanchisseuse;

5o. HENRIETTE, mulâtresse, âgée de 22 ans; un peu cuisinière, domestique de maison.

Conditions : La propriété de la rue de la Lésée : payable un quart comptant et le reste à 1 et 2 ans de terme; celle de la rue St. Philippe à 6, 12, 18 et 24 mois de terme; et les esclaves à 6 et 12 mois de crédit. Le tout en bons billets endossés à satisfaction, divisés en coupons, et assurés par hypothèque spéciale.

Les actes de vente seront passés par Mr. Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 23 août—15,3ps

VENTES PAR LE MARSHAL.

Simon Mathé vs. Louis Nicolet et autres.

EN vertu d'un *writ de fieri facias*, à moi adressée par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller, de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, le samedi 8 octobre, à la bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, la négresse Marie, saisie dans l'affaire ci-dessus.

6 sept L. DAUNOY, marshall.

MAGASIN DE VOITURES.

LE soussigne vient de recevoir de la manufacture de MM. Carter, Mitchel et Co. (de New-Ark, N. J.) une voiture de première qualité dans le dernier goût; aussi, de la manufacture de MM. Brewster et Collins, de New-Haven, trois barrouches légères, pour un et trois chevaux.

Il a de plus en magasin un élégant tilbury avec une impériale de rechange, de la manufacture de MM. Carter, Mitchel & Co.

M. WALTON.
N. B. Il fait toute espèce de réparations avec goût et promptitude. 16 août.

LIVRES NOUVEAUX, reçus récemment et à vendre par **E. JOHNS & Co.** rue de Chartres, No. 113.

Annales des campagnes de la Péninsule.
L'aventurier persan. Cabinet literaire.
L'Ecosse, par Walter-Scott.
Discours de Daniel Webster.
Ouvrages poetiques de Scott.
do. do. de Goldsmith.
Les poëtes, par Aiken.
Œuvres de Burn. id. de Byron.
Vies des hommes illustres—*Plutarque.*
Le Spectateur. Gil-Blas.
Les chevaliers Arabes.
Livres de prières. Guide Pieux.
Vraie piété. Manuel Catholique &c. &c.
Un grand nombre d'ouvrages scientifiques, de médecine, de chirurgie, de physique, &c.
13 août—4f

DEMANDE D'EMPLOI.—Un jardinier français arrivé dernièrement, desirerait trouver une place à la campagne, s'adresser à Mr. Guillaume, restaurateur. 4 août

VROUMAGE offre à vendre les articles suivants, reçus par la Zilia, de Bordeaux :

70 barriques vin rouge, diverses qualites; 400 paniers anisette, 1ère. qual.; 25 caisses liqueurs assorties, extra-fines; 6 do. crêmes de thé; 6 do. crêmes de frambroise, fraise, barbade, noyaux &c.; 6 do. eau-d'or, d'argent, noix, cordiale, 6 do. crêmes de fleurs d'oranges au vin de champagne, 25 do. par 24 flacons maraschino de *Zara*. 30 juillet.

A LOUER.

La **MAISON** située rue de la Douane, No. 111, vis-à-vis les nouvelles bâtisses de M. Maurin; cette maison est agréablement située, a une belle cour, et une cuisine à deux étages. Elle est calculée pour loger une petite famille. S'adresser à
19 juillet LEE, WALTON & Co.

LE soussigné offre ses services au public, en qualité de courtier; il se chargera de la vente des propiétés foncières et des esclaves; et aussi de procurer de l'argent sur des billets où des hypothèques. Les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance, peuvent compter qu'il fera tous ses efforts pour les satisfaire.

G. MORTIMER,
Rue Philippa, entre Poydras et Hevia, no. 158.

N. B. Toute traduction dans les langues française, anglaise et espagnole, pourra également être faite à son bureau, il y apportera le plus grand soin, aussi bien qu'à la rédaction des cédules et tableaux de distribution, et à la rectification des livres de commerce, qu'on pourrait lui confier, etc. 25 juin

AVENDRE
A DES PRIX MODÉRÉS.

BOIS DE CORDE, bois gras, merrains, sable de Pensacole, coquilles, charbon, goudron et résine.

S'adresser à JH. PELLERIN fils, au chantier du soussigné, près de la première demie lune, côté nor-dest du canal Carondelet; ou à P. POURSINE, au bureau situé vis-à-vis la rampe du Bassin.

24 juin. G. MONTAMAT.

54 CAISSES blanc de baleine de 4 et 5 à la livre, de première qualité, en débarquement du brick Pilgrim, à vendre par
13 août STETSON & AVERY.

AVIS.—Pendant mon absence de la ville, les personnes qui ont des affaires de quelque importance avec moi, voudront bien s'adresser à M. Malcom M'c Callum, chargé de ma procuration.

18 août—3 J. W. COLLINS.

10 PIASTRES DE RECOMPENSE.

Partie marronne de chez le soussigné, le 15 août ou environ à cette époque, une négresse américaine âgée d'à-peu-près 16 ans, nommée **SUSANNAH**, d'une taille régulière et m peu fine, ayant appartenu ci-devant à M. Guion, et appartenant maintenant à don José Figurola.—Quiconque ramenera la dite négresse à son maître ou à Victor de la Cova, rue St.-Louis, No. 45, recevra la récompense ci-dessus mentionnée, et en outre toutes les dépenses légales qu'il pourra faire pour cette arrestation, lui seront remboursées. 8 sept.—4

$10 *DE RECOMPENSE.*

Seront données à celui qui ramènera chez la soussignée ou logera dans une des geoles de cet état, la négresse nommée **SOPHIE**, absente depuis 25 jours, fort connue comme marchande de gâteaux, ainsi que par sa forte complexion; elle a en outre un cicatrice au-dessus de l'œil droit, elle est de la taille d'environ 5 pieds 3 pouces, âgée de 25 ans, elle était vêtue lors de son départ, d'une robe d'indienne brune et d'un mouchoir violet à la tête.

Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon les lois.
1er. sept—3 Fme. LACOUTURE.

Changement de Domicile.

J. MICHINARD,

PHARMACIEN-DROGUISTE,

A l'honneur de prévenir le public qu'il a transporté son établissement à l'encoignure des rues Condé et St. Philippe.

On trouvera chez lui, comme par le passé, toute espèce de médicaments soit *simples ou composés*. 3 sept—12

A vendre pour clore un envoi:—
15 liv. Scamonée d'Alep.
20 do. Gomme elemy.
15 do. Gomme assafœtida.
15 do. Gomme de Jamahaca.
15 do. Gomme de Myrrh.
20 do. Cantharides.
80 do. Mercure.
15 do. Eponge fine.
Racine d'oris, essence de bergamote, de citron et de thym.

Les articles ci-dessus seront vendus à bon marché. P. DUCONGE.
28 juillet au coin des rues Chartres & Conti.

LES soussignés ont reçu par le navire Henry Astor et divers autres arrivages, les articles suivants qu'ils vendront à des prix modérés.

Extrait alcoolique de salsepareille, do. douce amère, do. absynthe, do. ellébore, do. stramonium, racine de ratanhia, fleurs de coquelicot, roses des provins, fleur des tilleuls, Centaurée, racine de guimauve, do. valeviance, do gentiane, tamis à tambour assortis, fourneaux à reverbère, 300 bouteilles sirop de calebasse, 10 barrils de tamarin frais.

F. ORIOL & CO.
Encoignure des rues Dumaine et Condé.
10 juin.

LE soussigné a reçu dernièrement par le navire Russell, deux barrouches légères, une pour un seul cheval, et l'autre pour un ou deux chevaux, venant de la manufacture de Brewster & Cols, à New-Haven, (Connec.) Il a aussi des voitures, barrouches et cabriolets de toutes descriptions : un joli tilbury, et plusieurs cabriolets et tilburys en seconde main.

M. WALTON,
6 sept Nos. 12 et 14, rue de la Douane.

LE soussigné offre à vendre trois jolis Cabriolets de Philadelphie; deux ont des harnais pour atteler deux chevaux l'un devant l'autre. Aussi une excellente voiture. On trouvera dans son magasin un grand nombre de barouches, voitures, cabriolets, &c. &c.; ces objets, d'un prix médiocre, seront vendus à des conditions avantageuses. M. WALTON.

N. B. Il se chargera de toutes sortes de raccommodages, qu'il executera avec goût et promptitude. 30 juillet.

JOLIS CHAPEAUX D'ENFANS,
ESCARPINS & SOULIERS.

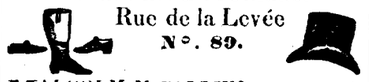

Rue de la Levée
N°. 89.

MALCOLM McCALLUM, a reçu par le navire Illinois, maintenant en dechargement, un assortiment de jolis *CHAPEAUX D'ENFANS* d'une qualité superieure, et garantis impermeables—*De plus* : un assortiment d'*Escarpins, Souliers, Brodequins* et *Pantoufles*. 23 août.

Le soussigné vient de recevoir de New-York, un joli assortiment de **CHAUSSURES**, savoir : *ESCARPINS* à boucles, *SOULIERS & BRODEQUINS* en peau de daim tannée, pour les personnes qui sont délicates du pied, qu'il vendra à des prix modérés, à l'encoignure des rues Condé et Dumaine.
25 août—6 J. G. ARRAIZA.

CHAPEAUX BLANCS, SOULIERS & ESCARPINS.

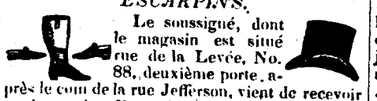

Le soussigné, dont le magasin est situé rue de la Levée, No. 88, deuxième porte, après le coin de la rue Jefferson, vient de recevoir par les navires Kentucky et Bolivar, un assortiment de jolis chapeaux blancs de toutes nuances, souliers légers, escarpins &c. convenables pour la saison.
6 août MALCOM & M'cCALLUM.

MAQUEREAUX & MORUES.—Maquereaux en barillets et Morues de bonne qualité, à vendre par
9 août STETSON & AVERY.

VIN DE MADERE.—Quelques quarts de pipes vin de Madère, bonne qualité, à vendre par WM. G. HEWES.

GRAISSE & FARINE—Graisse en feuille et farine douce superfine, à vendre par
9 août STETSON & AVERY.

SANGSUES—2,000 sangsues à vendre chez les soussignés,
26 juillet F. ORIOL & co.

JUS DE CITRON.

QUELQUES boucauts Jus de citron de la Jamaïque, de qualité supérieure, maintenant reçus et à vendre par quantités convenables aux acheteurs, par JAMES S. SHAW,
Encoignure des rues Royale et de la Douane.
19 juillet

RECU par la barque *Adventure*, de Liverpool, et à vendre par les soussignés, les articles suivants :—

400 rames papier à lettre anglais, de qualité supérieure, azur et blanc,
100 do. do. foolscap, azur.
20 douz. ½ pinte encre à copier, de qualité supérieure.
20 do. pintes do. do.

Un envoi considérable de canifes de Rogers & fils; do. de fantaisie, montés en ivoire; couteaux; rasoirs en paquets de 2 à 7 (qualité supérieur); plusieurs douzaines de caisses d'instrumens à dessiner, Nos. 1 à 5;

Douze jeux complets d'instrumens de poche, couleurs assorties, contenant 16 instrumens et des aiguilles de la meilleure qualité. Dix douz. excellentes lancettes; 200 boites, contenant chacune 100 aiguilles (*royal improved* et aiguilles fondues à œil d'argent), Nos. 6 à 10, en petites boites de maroquin; plumes perpétuelles de Perryvan, et un grand nombre d autres articles sortis des manufactures anglaises, tous garantis véritables et de première qualité, et qui seront vendus à bon marché, par E. JOHNS & CO.

No. 113, rue de Chartres, entre St. Louis & Conti. 30 août.

MUSIQUE NOUVELLE.—Chez *E. JOHNS & CO.*, rue de Chartres No. 113.

Chansons italiennes pour le piano-forte; no, no quiero casarme; buonanote; aurora che sorgerai; rinascer mi scento; di tanti palfiti; di piacer mi; ebben por mia memoria; canzonetta d'un innamorato; voi che sapeti; nel cor piu non mi sento; mama mia; papa; o voice concento; o pescator del onda; do. do. pour guittare; ah! spicgarti o! Dio!; che dice mal d'amore; la cachucha; m'ha do. ah! che soutfirir, guittare. 27 août.

200 BALLES FOIN, à vendre par
J. W. ZACHARIE & CO.
27 août rue Bienville, No. 80.

CHAUX de Thomastown et Huile à peinture—400 bls. chaux de Thomastown, 25 do. huile de lin, première qualité; reçus récemment par le soussigné, et à vendre en petites quantités pour la commodité des acheteurs.

OLIVIER AKIN,
23 août—3 rue de la Commune.

A VENDRE.—Une **BAROUCHE** de seconde main, ainsi qu'un CHEVAL excessivement doux et sans défauts, allant parfaitement. S'adresser au bureau de cette feuille 23 août—6

PETITS SAUMONS DE PLOMB, en caisses, à vendre par J. MAGER.

PRIME.—Bœuf du Missouri, à vendre et s'adresser à J. MAGER.
[21 juillet]

POMPE A-INCENDIE.—Le soussigné offre à vendre une pompe-à-incendie patentée, des compagnies connues sous la dénomination de *American Hydraulic Companies*; cette pompe peut convenir soit sur une habitation, soit dans une presse à coton. M. WALTON.
16 août Rue de la Douane, No 14.

AVOINE—2,000 boisseaux d'avoine en sacs, à vendre par RYON & COPLAND.
11 août—3 rue de la Nelle.-Levée.

ROULEAUX CORDE, *Toile d'emballage, Superieur.*—213 rouleaux corde, 180 pièces toile d'emballage, qualité supérieure; quelques barils maquereaux no. 3, et demi barils no. 1 et 2, et quart de barils no. 1, à vendre par
4 août P. M. TOURNÉ.

EN débarquement du navire Zelia, venant de Bordeaux, et à vendre :

4 barriques vin rouge de St. Estèphe, de 1825; 24 caisses grand vin de Châteaux Lafitte, 1823.
2 août T. NICOLET & CO.

QUELQUES centaines de sangsues, reçues par la Zilia de Bordeaux, et à vendre par
4 août P. F. DUCONGÉ.

EPONGE FINE—Le soussigné offre à vendre quelques livres de belle éponge pour toilette, reçues récemment de New-York.

J. P. DUCONGÉ,
23 a.] Au coin des rues de Chartres et Conti.

517 Barils farine première qualité, de Cincinnati et Pitsbourg, à vendre par le soussigné. [6 août] FORESTIER.

VINS DE BORDEAUX.

264 Barriques vin de Bordeaux, diverses qualités; 200 paniers anisette, 6 caisses parfumerie, 1 caisse bas de soie, en débarquement du brick Felix Leopold, venant de Bordeaux, à vendre par P. E SORBÉ.
26 juillet rue Royale, no. 118

BAS DE SOIE et Soie à coudre de différentes qualites, ayant droit au drawback, reçus récemment et à vendre par
26 juillet J. MAGER.

1800 SACS GROS SEL DE FRANCE, récemment reçus et à vendre, par
26 juillet J. MAGER.

OR EN FEUILLE, pour Dentistes.—Quelques onces or en feuille, à vendre par
23 juillet JAMES S. SHAW, Pharmacien.

RECU récemment, 27 barils prime-pore, 63 do. cargaison do., 22 do. chimes do., 20 demi baril pore-mess, 26 barils bœuf-mess, 35 demi baril dito, à vendre par
S. C. BELL,
14 juillet rue du Canal, no. 60.

LE Docteur PLOUGH a l'honneur de presenter ses remercimens aux Dames et Messieurs de cette ville et des environs, pour la confiance dont ils ont bien voulu l'honorer dans l'emploi de sa profession. Il prend en même tems, la liberte de les informer qu'il a l'intention de rester à la N. Orleans l'été prochain, et qu'étant pourvu de tout ce qui est du ressort de sa profession de Chirurgien-Dentiste, il fera, comme par le passé, les plus grands efforts afin de mériter que le public veuille bien lui continuer ce patronage bienveillant, qu'il a eu la bonté de lui accorder, pendant le peu de mois qu'il a séjourné ici.

Nlle. Orléans, le 27 mai.

—Nous soussignés certifions, par le présent, que nous avons eu occasion d'éprouver les services du Dr. A. L. Plough, comme Dentiste, dans toutes les branches de sa profession. Nous prenons plaisir à le recommander au public et nous apportons nos témoignagnes en approbation de sa dextérité.

Suivent grand nombre de signatures.

Ayant éprouvé personnellement de grand soulagemens de la dextérité et des bons services du Dr. Plough, dans sa profession de dentiste, j'acquitte volontiers une partie de la dette de la reconnaissance que j'ai contractée envers ce Monsieur, en le recommandant au public.

Nlle.-Orléans, 2 Mai 1831.
L. DE NECKERSE, Evêque.

EN déchargement du navire Union, venan du Havre, 25 caisses Vin de Champagne, qualité supérieure, à vendre par
10 juin. SAM. C. BELL.

SUCRE—En débarquement du bateau-à-vapeur Columbia, 30 boucauts Sucre, à vendre par [10 juin] S. C. BELL.

CIGARRES DE LA HAVANE—Reçu récemment 286 quarts de caisse, cigarres de la Havane, à vendre par
10 juin. S. C. BELL.

A VENDRE—60 tierçons vin blanc, reçus par les derniers arrivages de Bordeaux.
24 juin T. NICOLET & CO.

TRAITES sur New-York et Baltimore, à vendre par
22 juin.] THEODORE NICOLET & CO.

LETTRES DE CHANGE SUR NEW-YORK & PARIS, à vendre par
23 juil.] Hr. PERRET & CHARBONNET

200 BARRIQUES VIN DE MARSEILLE, à vendre par
19 juillet J. MAGER.

AVIS AU PUBLIC—Le sieur Jean Rapallo, annonce aux personnes qui sont affectées de la vue, qu'il entreprend leur cure, et ose se flatter de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après.

Le Docteur Rapollo est visible depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

Sa demeure est toujours rue St. Pierre, près de la prison, No. 64.

Le sieur Jean Rapallo ayant été indignement trompé par plusieurs personnes auxquelles il a administré avec succès son remède, se voit avec regret obligé d'annoncer qu'il n'entreprendra à l'avenir aucune cure sans qu'une partie du paiement convenu ait été effectué.

Il promet de guérir la vue des personnes qui portent lunettes, par un remède simple et éficace et qu'il en donnera des preuves.

Nouvelle-Orléans, le 26 juillet 1831.

Mr. Rapallo, en outre, a rendu la vue à un nègre de Mr. Blineau, de l'âge d'environ 70 ans qui avait un séton, après dix jours de traitement; et à une petite esclave appartenant au même, en quatre jours. Mr. Blineau pourra attester ces faits.

Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1831.

Depuis la dernière éclipse, je voyais tout trouble et je ne pouvais plus voir de loin, mais grâce aux soins de M. Rapallo, ma vue est parfaitement rétablie : je ne puis que me louer de son traitement.

Madame S. GUY ARNOULD.

Nouvelle-Orléans, 18 juillet 1831.

Ayant appelé M. Rapallo pour traiter les yeux de ma petite fille, âgée de 8 ans, qui avait une faiblesse dans la vue, au point qu'elle ne pouvait plus ni lire ni écrire; il lui a administré avec succès son remède, et au bout de six jours elle a eu la vue parfaitement rétablie.

JN. ROUSSEAU,
rue de Chartres, marchand de meubles.

Je certifie que M. Jean Rapalo a traité ma fille Marie-Louise, âgée de 11 ans, qui souffrait d'un mal qui lui était venu dans un œil, dans dix jours par le moyen de son remède, la guerison c'est manifestée, et en preuve de la cure, je lui donne cet ecrit ce jour.

Nlle.-Orléans, ce 17 mars 1831.
19 mars. VICTOIRE SOUFFRAIN.

Nouvelle-Orléans, ce 15 mars 1831.

Il y avait environ trois mois que mon jeune nègre, nommé Charles, avait un œil affecté et je craignais qu'il ne perdit entièrement la vue, lorsque j'appris que M. Rapallo était possesseur d'un remède pour les yeux : je fis appeler ce monsieur, qui, au bout de douze jours, lui a parfaitement rendu la vue, et depuis ce temps mon esclave ne souffre plus de son œil.

BELEFINE BARDOBLE.
Nouvelle-Orleans, 7 février 1831.

Je certifie que M. Jean Rapallo a guéri dans un mois de temps, un de mes yeux qui m'incommodait tellement que je ne pouvais plus travailler, mais grâce à son remède je travaille maintenant et n'éprouve aucune affection à la vue ANTOINE SEDANO.

Nouvelle-Orléans, ce 1er janvier 1831.

Je certifie que M. Jean Rapalo a gueri en trois jours, les yeux d'un de mes nègres (l'âge de 34 ans) qui en était très incommode depuis plusieurs mois, au point de se conduire avec peine momentan